



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 12 mars 2021

Délibération n°18/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 12 mars à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 3 mars 2021.

Membres présents : Messieurs William JACQUILLARD, François NEBOUT, François BONNEAU, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Jean-Hubert LELIEVRE, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY,  
Madame Valérie SCHERMANN.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, Gérard ROY,  
Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Jeanne FILLOUX et Fabienne GODICHAUD.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD et Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL et Cécile FRANCOIS.

**Objet : Subvention du SMPI Magelis à l'Association Prenez du Relief pour l'année 2021**

L'Association « Prenez du Relief » milite pour le développement et la diffusion des nouvelles technologies, nouvelles écritures audiovisuelles et cinématographiques liées au relief, la réalité virtuelle (VR), la réalité augmentée (AR), au format vertical et aux applications culturelles de l'Intelligence Artificielle (IA).

Dans ce cadre, l'Association organise en octobre 2021, à Angoulême, la neuvième édition du Festival « Courant 3D », en synergie avec « Immersivity », le rendez-vous des Talents de la XR organisé par Magelis.

L'objectif du Festival est de promouvoir et de questionner les nouvelles écritures et les nouvelles technologies immersives et interactives utilisées dans la production audiovisuelle et cinématographique.

Au fil des éditions, ce Festival de films en 3D, (x)R, verticaux, ou issus de l'Intelligence Artificielle est devenu un événement remarquable et remarqué et bénéficie d'une renommée internationale importante et supportée par Unifrance, notamment en Asie. Nationalement, le Festival est également diffusé dans les plus importants événements liés au court métrage comme le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand ou encore le Festival international du court métrage d'animation de Roanne.

Sur le territoire, l'Association a noué plusieurs partenariats sur l'innovation audiovisuelle avec les écoles du Campus de l'Image d'Angoulême (LISA, IUT, EMCA, CREADOC et CEPE), mais aussi avec des lycées et collèges du département, des MJC et des cinémas du département et la médiathèque Alpha de GrandAngoulême.

Un appel à projets graphiques est en cours pour la création du visuel de l'affiche de l'édition 2021. L'Appel à films et expériences pour le Festival est ouvert jusqu'au 01 Juillet 2021.

En parallèle de l'organisation du Festival, l'Association souhaite mener en 2021 les actions suivantes :

- La Fête du Court-Métrage : à l'initiative du CNC, l'Association a été reconduite pour organiser cette fête nationale au niveau local. L'association souhaite cette année y proposer une soirée « off » pour les étudiants du Campus de l'Image d'Angoulême afin de diffuser une sélection de leurs courts métrages.
- L'Association souhaite cette année poursuivre son travail sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle appliquée aux cinémas et à la culture pour lequel elle travaille en étroite collaboration avec le Vietnam, quatrième au classement mondial de l'IA. Elle souhaite associer Magelis au second Festival qu'elle organise à Saigon en novembre 2021.
- L'Association souhaite également travailler pour la recherche universitaire en nouvelles technologies / nouvelle écritures. Elle a pour projet de publier chaque année une thèse universitaire afin de faire d'Angoulême une référence de la recherche en audiovisuel. Et souhaite aussi développer le projet « La Metis » afin d'installer à Angoulême un espace européen dédié au « new storytelling » en phase avec le Plan d'actions européen sur le secteur audiovisuel publié le 3 décembre 2020.

Pour mettre en place ces actions, l'Association se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier de 16 000 €.

Le budget total prévisionnel pour l'année 2021 est établi à 86 300 €.

Les autres partenaires qui soutiennent l'Association sont (*montants versés pour l'année 2020*) :

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| Magelis                    | 12 000 € |
| Département de la Charente | 6 000 €  |
| GrandAngoulême             | 3 500 €  |
| Ville d'Angoulême          | 4 000 €  |
| Région Nouvelle-Aquitaine  | 2 100 €  |
| SACEM                      | 2 000 €  |
| DRAC                       | 2 500 €  |

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical - à l'unanimité (11 présents - 11 votants - 11 voix « pour ») :

- **Acceptent le principe d'un soutien financier du Pôle Image Magelis à l'association « Prenez du Relief », pour un montant de 12 000 €, au titre de l'année 2021, soit une somme identique à 2020,**
- **Approuvent le principe et les termes de la convention afférente (ci-annexée),**
- **Autorisent monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.**

Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 23 mars 2021  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 23 mars 2021  
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 23 mars 2021

Signé: Le Président

Le Président,  
Jérôme SOURISSEAU

